



EXTRAT

RÉUNION DU BUREAU  
DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le lundi 15 décembre 2025 à 15H20 à la suite du Conseil d'Administration au 7 rue Gaston Manent, Salle des délibérations, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

**Présents :**

<b>M. Yannick BOUBÉE</b>	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental – Conseiller Municipal d'Aureilhan
<b>M. Jean GLAVANY</b>	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre
<b>Mme Virginie SIANI-WEMBOU</b>	Conseillère Départementale

**Représentés :**

<b>M. Laurent LAGES</b>	Vice-Président du Conseil Départemental donne pouvoir à M GLAVANY
<b>Mme Sylvie PORTEJOIE</b>	Représentante l'INDECOSA CGT donne pouvoir à M BOUBEE
<b>Mme Anne COLAT-PARROS</b>	Directrice de l'ADIL donne pouvoir à M BOUBEE

**Excusés :**

<b>M. Manuel ESPEJO</b>	Représentant CAF
-------------------------	------------------

**Assistaient à cette réunion :**

<b>M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT</b>	Directeur Général de l'OPH 65
<b>Mme Pascale PEREZ</b>	Secrétaire administrative, secrétaire de séance

## TARBES – TRAVAUX D'AMELIORATION THERMIQUE DE 3 LOGEMENTS DE TYPE PLATS – DEMANDE D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT D'OPERATION

### PRESENTATION

3 logements PLATS sont inscrits au PSP en travaux d'amélioration thermique, il s'agit de Chemin Clair, Corps Franc Pommiès et XI Novembre.

Ces logements, situés à Tarbes, ont été acquis et rénovés dans les années 90 :

- Corps Franc Pommiès : pavillon T4, surface habitable 73,96m<sup>2</sup>
- Chemin Clair : pavillon T3, surface habitable 82,07m<sup>2</sup>
- XI Novembre : pavillon T4, surface habitable 92,98m<sup>2</sup>

Les logements sont classés en F pour l'étiquette énergétique et sont donc interdits à la vente selon le décret n° 2015-1812 du 28 décembre 2015.

Par ailleurs ces logements sont vacants depuis début 2019 et n'ont fait l'objet d'aucun travaux depuis leur mise en location à la fin des années 90.

### TRAVAUX ENVISAGES

Traitement thermique de l'enveloppe du bâtiment (isolation extérieure ou intérieure, renforcement de l'isolation en combles)

Remplacement des menuiseries extérieures, mise en œuvre de volets roulants électriques.

Création de système de ventilation mécanique contrôlé.

Révision de la charpente, de la couverture en tuiles ainsi que de la zinguerie.

Mise aux normes de l'électricité, traitement en peinture des façades et des murets, remise en état des abords.

Remplacement de la chaudière gaz existante, réseaux et radiateurs (si besoin).

Remplacement des appareils sanitaires et réseaux afférents.

Réfection des sols, des murs et des plafonds

Le montant des travaux est estimé à 150 000,00 € HT par logement.

La commission interne des marchés de novembre 2025 a désigné le bureau d'études SETES (65) pour réaliser la maîtrise d'œuvre de cette opération.

**Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, approuvent à l'unanimité, l'opération et autorisent, Monsieur le Directeur Général, avec faculté de substitution, à poursuivre les études.**

